

Vos contacts

Agèrie sécurisée : dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr

phone : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0 809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (hors de la Métropole)

pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

Sur place : auprès de votre centre des Finances publiques

SIE DU LOT EQ. IFU ANTENNE CAHORS SIE DU LOT 83 RUE VICTOR HUGO

46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 33 10

Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « Contact et prise de RDV »

* (Service gratuit + prix de l'appel).

Identification de l'établissement redevable : 914665088 00029

Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (1)

1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière	1 989	7 - Total des réductions (7)	
2 - Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)	1 989	8 - Base après réductions (8)	1 989
3 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)	NON	9 - Imposition sur la base minimum (9)	OUI
4 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)		10 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)	<= 250 000
5 - Réduction pour création d'établissement (5)		11 - Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)	NON
6 - Réduction artisans et autres (6)		12 - Base minimum applicable (9)	4 056

Eléments de calcul (12)	Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité (13)	TSE (14)	TGEMAPI (15)
13 - Bases exonérées					
14 - dont à effet sur la CVAE (16)					
15 - Bases nettes					
16 - Rappel taux d'imposition 2024			4 056	4 056	4 056
17 - Taux d'imposition 2025			27,36 %		
18 - Cotisation 2025 avant lissage			29,07 %	0,74200 %	0,41400 %
19 - Cotisation 2025 lissée (17)			1 179	30	17
20 - Total des cotisations exonérées hors frais de gestion			1 179	30	17
21 - Total des cotisations exonérées lissé avec frais de gestion (17)					
22 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)					
23 - Total des cotisations 2025 lissées de la ligne 19		1 226			
24 - Frais de gestion (18)					39
25 - Total de cotisation foncière des entreprises					1 265

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

26 - Base d'imposition	2 028	27 - Taux 2025	1,12 %	28 - Cotisation avant lissage	23
29 - Bases exonérées		30 - Rappel Taux 2024	1,12 %	31 - Cotisation lissée (17)	23
32 - Cotisation exonérée hors frais de gestion				33 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)	
34 - Frais de gestion (18)					2
35 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie					25

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA)

Droit additionnel à la CFE	36 - Base d'imposition	4 056	37 - Base exonérée	
	38 - Taux 2025	2,76 %	39 - Rappel taux 2024	2,86 %
	40 - Cotisation avant lissage	112	41 - Cotisation exonérée hors frais de gestion	
	42 - Cotisation lissée (17)	112	43 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)	
44 - Total droits fixes (19)		154	45 - Total de taxe pour frais de chambres de métier et de l'artisanat	266
46 - Frais de gestion (18)				24
47 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat				290

189 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)	1 265
192 - INFORMATION : Lissage 2017 de l'augmentation de cotisation (31)	+ 0 / an
193 - INFORMATION : Lissage 2017 de la baisse de cotisation (32)	- 0 / an
194 - Total des cotisations dues (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si services)	1 580
196 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT	1 580